

FORMATION CLÉA NUMÉRIQUE

APP DIJON

Organisme porteur : CESAM
24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieu de la formation : APP Dijon
24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Accessibilité Handicap : oui sur site annexe
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Dispositif permanent, entrées possibles
à tout moment

Durée individualisée selon les besoins et objectifs

Durée indicative moyenne : 80 h

Public

Demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant développer ou conforter le socle de compétences numériques pour exercer un emploi, et/ou souhaitant valoriser ses compétences par l'obtention d'une certification reconnue : CléA numérique.

→ **Inscription** : prescription Pôle Emploi, inscription via l'application CPF, contrat/période de professionnalisation, financement plan de formation, OPCO...

→ **Financement** : CPF, plan de formation, OPCO, contrat/période de professionnalisation, POE...

Attention, épreuve d'évaluation à réaliser en amont de l'entrée en formation



Pré-requis

Une maîtrise suffisante du français à l'écrit et à l'oral est nécessaire pour suivre la formation.

Objectifs

La formation CléA numérique permet la remise à niveau portant sur les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail : elle favorise le développement des connaissances et compétences numériques requises dans un environnement de travail, mais aussi utiles à la vie sociale, civique et culturelle. Cette formation donne également accès à une certification reconnue : la certification CléA numérique, reconnue par France Compétences.

Méthodes pédagogiques

L'APP s'appuie sur une variété de méthodes pédagogiques, permettant de proposer une réponse réellement adaptée à la diversité des profils d'apprentissage :

- Autoformation accompagnée
- Temps d'apprentissage collectifs
- Ateliers méthodologiques
- Mobilisation des espaces ressources, du centre de ressources CESAM

Contenu - Déroulement

Le parcours de formation est individualisé (durée, rythme, modules proposés), il tient compte des résultats de l'évaluation initiale. Le candidat se verra proposer un parcours adapté à ses besoins et tenant compte de ses acquis.

Le parcours complet, sans allègements, aborde les 4 modules suivants :

- Identifier son environnement et utiliser les outils associés
- Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
- Interagir en mode collaboratif
- Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Un référent, en charge du suivi, est désigné dès le démarrage, interlocuteur privilégié du stagiaire. Il assure l'entretien individuel de contractualisation suite au positionnement initial, et propose un parcours tenant compte des acquis, des besoins et des objectifs visés. Il s'assure du bon déroulement du parcours, et fait le lien avec les membres de l'équipe pédagogique afin de garantir la fluidité du parcours pédagogique.

Modalités d'évaluation : Positionnement CléA numérique au démarrage, exercices formatifs d'évaluation en cours de formation (contrôle continu), évaluation CléA numérique finale en fin de parcours.

Sanction :

- Si l'ensemble des domaines est validé : obtention du certificat CléA numérique – Certif'Pro
- Sinon, capitalisation de domaines en vue d'une validation complète ultérieure (durée de validité des domaines : 5 ans)

Equipe pédagogique

Encadrement :

Fabienne LAUTREY – Coordinatrice APP Dijon

Nicolas COLOMBET – Pilote pôle Socle – APP Dijon

Formateurs :

Nicolas COLOMBET – Evalueur CléA Numérique

Kamal ZOUHAIRI – Formateur Domaines TIC, Evalueur CléA Numérique

Edouard VALLETTE – Animateur centre ressources APP, Evalueur CléA Numérique

Alia AYACHE – Evaluatrice CléA Numérique

Tarif - Règlement

- **Demandeur d'emploi :** gratuité sous conditions
- **Autres :** prise en charge CPF dans la limite des heures disponibles sur votre CPF, abondement possible par l'employeur / l'OPCO
- **Coût de la formation :** 15€ / heure TTC.

Modalités de règlement :

- **Si CPF :** selon modalités CPF
- **Hors CPF :** Acompte de 30% à régler à l'inscription, reste à régler à la facturation.